



**Saint-Jean-
sur-Richelieu**

ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 25 août 2026
à 18 h 30**

1. Ouverture de la séance

1.1 Rappel des règles de civilité et de tenue de séance;

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire

4. Retour sur la période de questions de la dernière séance et période de questions

5. Procès-verbaux

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2026;

6. Administration générale, greffe, affaires juridiques

6.1 Désignation des employés du Service de l'urbanisme et du développement durable à titre d'officiers responsables de l'application des règlements municipaux et provinciaux;

6.2 Résiliation de l'entente avec l'organisme « Connexion culture » pour l'organisation de l'événement « Festival Sève » - Éditions 2026, 2027 et 2028;

6.3 Acquisition du lot 3 091 191 du cadastre du Québec situé sur le chemin du Clocher;

6.4 Appui à la « Semaine de la sécurité ferroviaire 2026 »;

6.5 Renouvellement du partenariat avec la « Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu »;

6.6 Échange de parties des lots 6 503 206 et 6 503 207 du cadastre du Québec entre la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et « SJSR IMMOBILIER S.E.C. »;

- 6.7 Assujettissement au droit de préemption du lot 3 269 143 du cadastre du Québec, situé au 263, boulevard Saint-Luc;
- 6.8 Sujet apporté par un membre du conseil municipal
Résolution de transparence;

7. Finances municipales

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;

8. Ressources humaines

- 8.1 Demande d'exemption municipale pour la certification de qualification en arboriculture;
- 8.2 Embauche au poste de « Directeur » au Service de police;

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Contribution financière à l'organisme « Action Dépendances » pour le maintien du service de refuge temporaire pour les personnes en situation d'itinérance;
- 9.2 Contribution financière à l'organisme « ÉCLAT Haut-Richelieu » dans le cadre du programme de soutien financier pour le développement de logements hors marché de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

10. Approvisionnements

- 10.1 Attribution des contrats suivants :
 - 10.1.1 SA-26-TP-0036 Procédure ouverte - SA-26-TP-0036 - Fourniture et livraison d'un camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement;
 - 10.1.2 SA-26-TP-0064 Procédure ouverte - SA-26-TP-0064 - Services professionnels multidisciplinaires - Plans, devis et surveillance des travaux de rénovation et d'amélioration à la bibliothèque Adélar-Berger;
 - 10.1.3 SA-26-IN-0069 Procédure ouverte - SA-26-IN-0069 - Travaux de pavage sur les rues Reid et Royale;
 - 10.1.4 SA-26-TP-0114 Procédure ouverte - SA-26-TP-0114 - Services d'entretien mécanique des arénas;
 - 10.1.5 SA-26-TP-0078 Procédure ouverte - SA-26-TP-0078 - Travaux de démolition et de construction de la caserne n° 2 à Saint-Jean-sur-Richelieu;

- 10.2 Autorisation d'attribution de contrats de gré à gré à des entreprises n'ayant pas un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord gouvernemental applicable;

11. Toponymie et circulation

12. Services techniques

- 12.1 Signature de l'addenda n° 2 à l'entente intermunicipale 2023-2027 avec la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'entretien et la réfection de la chaussée du 3^e Rang et du rang Kempt;
- 12.2 Avis de désistement au « Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) 2026-2027 » - Projet de vélos en libre-service;
- 12.3 Restauration du presbytère de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie - Demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'ententes en patrimoine »;

13. Sécurité publique

14. Urbanisme et développement durable

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
- | | | |
|--------|---------------|---|
| 14.1.1 | DDM-2026-5082 | Immeuble situé au 207, rue Courville - Autoriser l'aménagement d'une aire de stationnement dérogatoire; |
| 14.1.2 | DDM-2026-5114 | Immeuble situé au 332, rue Jean-Talon - Autoriser l'implantation d'un garage isolé en cour avant; |
| 14.1.3 | DDM-2026-5127 | Immeuble situé au 74, rue Denicourt - Déroger à l'exigence relative au remplacement d'arbres; |
| 14.1.4 | DDM-2026-5130 | Immeuble situé aux 366-370A, rue Jacques-Cartier Sud - Autoriser la construction d'un bâtiment multifamilial de 12 logements sur un lot dont la largeur et la superficie minimale sont inférieures aux normes prescrites à la grille des usages et normes H-1728 et autoriser l'empiètement d'un mur en saillie de 1,1 mètre par rapport au mur de fondation lequel est prohibé par le Règlement de zonage n° 0651; |
| 14.1.5 | DDM-2026-5135 | Immeuble situé au 1342, rue Reid - Autoriser une construction accessoire empiétant dans la marge arrière; |

14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 1) PIA-2026-5076 Immeuble situé au 413, rue des Fortifications - Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée ainsi que l'aménagement du terrain;
- 2) PIA-2026-5110 Immeuble situé au 636, chemin des Vieux-Moulins - Autoriser le remplacement du parement mural extérieur des façades avant et latérale droite et le remplacement du plancher des perrons avant;
- 3) PIA-2026-5129 Immeuble situé aux 366-370A, rue Jacques-Cartier Sud - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 12 logements ainsi que les aménagements du terrain;
- 4) PIA-2026-5153 Immeuble situé aux 24-32, Place du Marché - Autoriser la modification des ouvertures de portes et fenêtres sur la façade arrière du bâtiment principal;
- 5) PIA-2026-5155 Immeuble situé aux 235-237, rue Saint-Georges - Autoriser la modification de la galerie avant;
- 6) PIA-2026-5166 Immeuble situé au 228, rue Champlain - Autoriser la rénovation de la façade avant et le remplacement d'une partie du revêtement extérieur du bâtiment principal;
- 7) PIA-2026-5168 Immeuble situé au 1256, chemin des Patriotes Ouest - Autoriser l'agrandissement du bâtiment principal;
- 8) PIA-2026-5170 Immeuble situé au 228-A, rue Richelieu - Autoriser l'installation d'une enseigne projetante;
- 9) PIA-2026-5171 Immeuble situé au 311, rue Collin - Autoriser l'installation d'une enseigne murale;
- 10) PIA-2026-5174 Immeuble situé au 89, rue Bouthillier Nord - Régulariser la construction d'un bâtiment accessoire en cour arrière;

- 14.3.2 PIA-2026-5165 - Immeuble situé aux 154-158, rue Cousins Nord - Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire de plus de 30 mètres carrés;

14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :

14.4.1 (Retour) Règlement n° 2451

« Règlement modifiant le Règlement n° 0730 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE), et ses amendements, dans le but de retirer la zone H-4030 de l'application de ce règlement et de retirer les délais de traitement des demandes par le comité consultatif d'urbanisme »;

14.4.2 (Retour) Règlement n° 2452

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, afin de retirer la zone H-4030 des zones assujetties au PAE au plan ZON_001 de ce règlement »;

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

14.5.1 Règlement n° 2459

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone C-1081, les usages C4-02-04 « Jeu de guerre intérieur », C4-02-05 « Parc d'amusement intérieur », C4-02-09 « Centre sportif, piscine ou gymnase », C4-02-11 « Golf ou pratique de golf intérieur » et C4-02-12 « Salle de jeu électronique » du groupe « Commerce et service (C) ».

Cette zone est située le long de la rue Saint-Jacques. »;

14.5.2 Règlement n° 2463

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone H-1118, les projets intégrés ainsi qu'un ratio de cases de stationnement inférieur aux normes en vigueur.

Cette zone est située à l'ouest de la rue Laurier. »;

14.5.3 Règlement n° 2464

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone C-1081, les usages de la sous-classe I1-01 « Industrie de l'alimentation » du groupe « Industrie (I) ».

Cette zone est située le long de la rue Saint-Jacques. »;

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 Règlement n° 2455

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- Retirer la zone C-1502 de l'article 390.7;
- Autoriser, dans la zone C-1502, l'usage P1-01-01 (garderie, centre de la petite enfance, jardin d'enfants, halte-garderie ou tout autre établissement offrant des services de garde pour enfants) à la liste des usages spécifiquement permis (USP);

- Ajouter une note à la grille des usages et normes applicables à la zone C-1502.

La zone C-1502 est située sur la rue Saint-Jacques, à l'est de la rue Mercier et à l'ouest de la rue Longueuil. »;

14.6.2 Règlement n° 2458

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier la grille des usages et normes de la zone C-5511, afin d'autoriser les sous-classes d'usage « C9-01 - commerces para-industriels » et l'usage « C9-02-14 - service d'entreposage ».

Cette zone est située sur la route 104, entre le boulevard Croisetière Nord et le 3^e Rang. »;

14.7 Adoption du premier projet des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivants :

- | | | |
|--------|------------------|--|
| 14.7.1 | PPCMOI-2025-5066 | Immeuble situé sur la rue Moreau, lot 6 125 159 du cadastre du Québec - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale (12 logements) ainsi que l'aménagement du terrain; |
| 14.7.2 | PPCMOI-2025-5213 | Immeuble situé au 1175, rue Bernier - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale ainsi que l'aménagement du terrain; |
| 14.7.3 | PPCMOI-2026-5060 | Immeuble situé aux 955-965, rue Choquette - Autoriser des dérogations aux normes relatives au stationnement et au traitement architectural du projet; |
| 14.7.4 | PPCMOI-2026-5128 | Immeuble situé aux 356-368, rue Champlain - Autoriser l'occupation du site par un usage de classe habitation multifamiliale comprenant 15 logements; |
| 14.7.5 | PPCMOI-2024-5044 | Immeuble situé au 770, rue Gaudette - Régulariser un bâtiment accessoire et des aménagements de terrains dérogatoires; |

14.8 Adoption du second projet des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivants :

- | | | |
|--------|------------------|---|
| 14.8.1 | PPCMOI-2026-5073 | Immeuble situé aux 540-542, 1 ^{re} Rue - Autoriser la conversion d'un rez-de-chaussée occupé par un usage du groupe commerce et service (C) en logement; |
| 14.8.2 | PPCMOI-2025-5219 | Immeuble situé aux 236-238, rue Champlain - Autoriser l'aménagement de logements au rez-de-chaussée; |

14.9 Adoption des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivants :

14.9.1 PPCMOI-2025-5168 Immeuble situé au 180, avenue Héroux - Autoriser la construction d'une habitation trifamiliale isolée, ainsi que l'aménagement du terrain;

14.9.2 PPCMOI-2026-5064 Immeuble situé au 388, boulevard Croisetière Nord - Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire dérogatoire quant à son implantation et la proportion des revêtements;

14.9.3 PPCMOI-2026-5098 Immeuble situé au 1000, rue Gaudette - Autoriser les usages C7-01-05 (mécanique automobile) et C7-01-06 (réparation de carrosseries);

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

- - - -

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

14.11.1 ZAP-2026-5140 Immeuble situé sur les lots 4 314 904, 5 271 464 et 5 271 465 du cadastre du Québec - Obtenir une résolution d'appui pour une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour utilisation d'un lot à une autre fin que l'agriculture;

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme suivants :

- - - -

14.13 Adoption du projet de résolution (super pouvoir)

14.13.1 PH-2026-5106 Demande d'autorisation pour la réalisation d'un projet d'habitation mixte de 188 logements sur l'immeuble qui sera constitué du lot 4 598 770 et d'une partie du lot 6 086 360 du cadastre du Québec, situé sur la rue Douglas;

14.14 Adoption de la résolution (super pouvoir)

- - - -

14.15 Contribution financière à l'UPA du Haut-Richelieu pour le « Programme de distribution de lait, de pommes et de poires » dans les écoles sur le territoire johannais;

14.16 Adhésion à la proposition des cibles de réduction des gaz à effet de serre dans le cadre du « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu;

- 14.17 Demande d'aide financière auprès de la « Fédération canadienne des municipalités » dans le cadre du programme « Croissance de la canopée des collectivités canadiennes »;

15. Transport et mobilité urbaine

- 15.1 Signature d'une entente avec le « Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu » pour un projet pilote de bonification des services de transport collectif (urbain et Taxibus);
- 15.2 Don de titres de transport à un groupe d'élèves en adaptation scolaire du « Parcours de formation axée sur l'emploi » de l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys;
- 15.3 Avis de non-renouvellement du protocole d'entente avec l'« Association des pilotes et propriétaires de hangar de Saint-Jean-sur-Richelieu »;

16. Avis de motion

16.1 Règlement n° 2420-1

« Règlement n° 2420-1 modifiant le Règlement n° 2420 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt de 1 453 000 \$, pour un montant total de 10 176 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.2 Règlement n° 2461

« Règlement autorisant le financement des plans, devis et travaux relatifs à la construction d'une deuxième prise d'eau brute à la filtration Rive-Ouest et au remplacement de réservoirs de carburant sur des sites secondaires, décrétant une dépense de 7 121 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.3 Règlement n° 2462

« Règlement autorisant des travaux pour le remplacement des systèmes de préparation et de dosage des polymères ainsi que la mise en conformité des réseaux d'eaux à la station d'épuration, décrétant une dépense n'excédant pas 1 155 734 \$ et un emprunt à cette fin »;

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2431

« Règlement établissant le Programme d'aide à la préservation et à la restauration du patrimoine »;

17.2 Règlement n° 2446

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier la grille des usages et normes de la zone H-1591, afin :

- D'autoriser la classe d'usage « Habitation bifamiliale »;
- D'augmenter la hauteur prescrite pour un bâtiment principal de 6 à 7 mètres.

Cette zone est située le long de la rue La Salle. »;

17.3 Règlement n° 2449

« Règlement autorisant des travaux de construction pour l'ajout d'une deuxième glace au Colisée Isabelle-Brasseur, décrétant une dépense n'excédant pas 26 990 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.4 Règlement n° 2453

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- Permettre l'abattage d'un arbre situé à 2 mètres ou moins du mur de fondation d'un bâtiment principal existant, du mur de fondation d'un bâtiment accessoire existant ou de la paroi d'une piscine creusée existante;
- Préciser que l'élagage excessif et les dommages majeurs au système racinaire sont assimilés à un abattage prohibé lorsqu'ils causent la mort de l'arbre;
- Augmenter le rayon de la zone de protection à respecter autour des arbres matures de plus grand gabarit lors de travaux;
- Fixer les mesures de protection à mettre en place lorsque le respect du rayon de protection s'avère techniquement impossible. »;

17.5 Règlement n° 2454

« Règlement modifiant le Règlement de permis et certificats n° 0654, et ses amendements, dans le but de :

- D'exiger, dans le cadre de travaux de transformation d'un bâtiment principal, des plans signés et scellés par un architecte, un ingénieur ou un technologue;
- De préciser les renseignements et les informations devant être indiqués sur un plan à l'échelle fourni à l'appui d'une demande de permis;
- D'étendre l'obligation de produire une déclaration de travaux pour certains travaux à tous les usages du groupe habitation (H);
- De permettre la production d'une déclaration de travaux pour l'abattage d'un arbre mort, malade ou dangereux pour un usage de classe « culture » ou « élevage » du groupe agricole (A);
- D'exiger une étude de conformité lors de l'implantation d'un nouvel usage principal ou d'un changement d'un usage principal. »;

17.6 Règlement n° 2456

« Règlement modifiant le Règlement n° 0383, et ses amendements, concernant les limites de vitesse dans le but d'abaisser la limite de vitesse sur le chemin de la Bataille »;

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 9 juillet et 13 août 2026;

18.2 Procès-verbaux de correction des résolutions n^{os} CM-20250527-6.8 et CM-20260428-6.6 ainsi que du Règlement n° 2453;

18.3 Approbation des règlements suivants par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 2370 : « Règlement autorisant l'installation d'un système de feux de circulation à l'intersection de la rue Plaza et du chemin du Grand-Bernier Nord, décrétant une dépense n'excédant pas 860 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2393 : « Règlement autorisant le versement d'une quote-part pour le collecteur pluvial du Domaine Latour, décrétant une dépense de 904 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2394 : « Règlement autorisant le versement d'une quote-part pour les travaux pour l'urbanisation de la rue Jacques-Cartier Sud, décrétant une dépense de 589 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2394-1 : « Règlement autorisant le versement d'une quote-part pour l'aménagement de la rue Alphonse-Gervais, décrétant une dépense de 279 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

18.4 Registre cumulatif des achats au 30 juin 2026;

18.5 Listes des personnes embauchées hors conseil - Mai et juin 2026;

18.6 Certificat d'approbation des personnes habiles à voter concernant le PPCMOI-2025-5097 visant l'immeuble situé au 224, rue Jean-Talon;

19. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

20. Levée de la séance